

29 avril 2019



Commission Gouvernance



Révision du SAGE Estuaire de la Loire : Construction de la stratégie collective et rédaction des documents du SAGE révisé

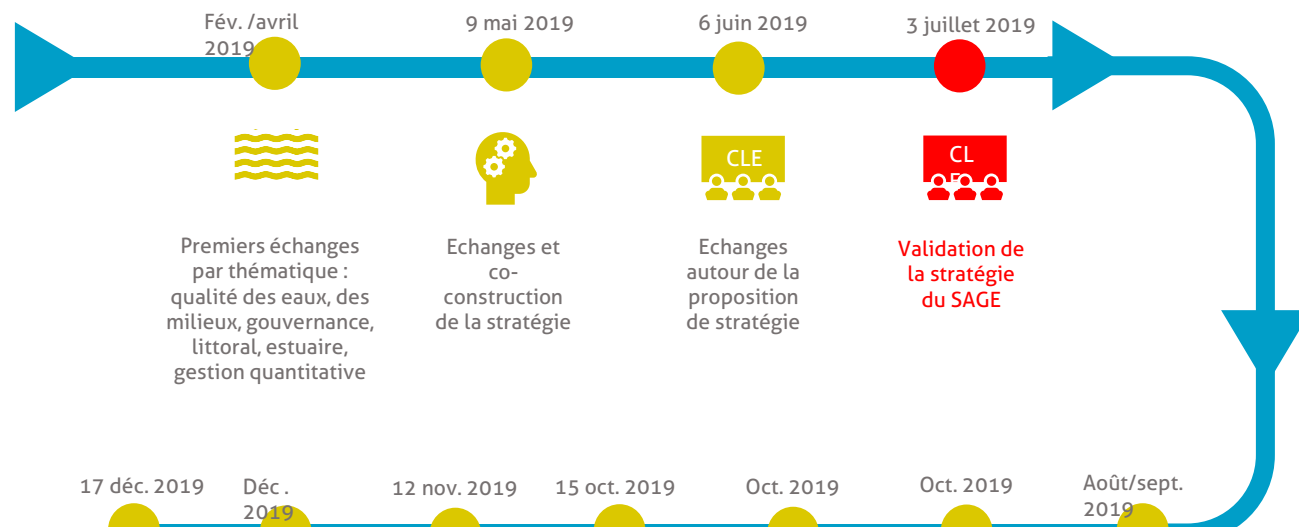
- Planning de la révision
- Rappel du rôle des Commissions thématiques vis-à-vis de la CLE
- Rappels du diagnostic sur la thématique « Gouvernance »
- Propositions d'objectifs
- Propositions de leviers
- Prochaines étapes

Rappel du calendrier

Révision du SAGE Estuaire de la Loire : un projet concerté

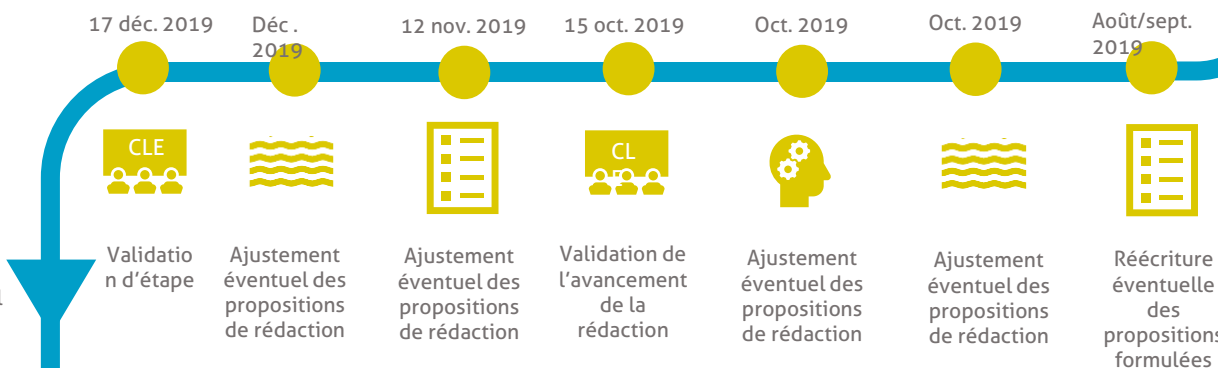
RÉFLEXION STRATÉGIQUE

Concertation et échanges autour du SAGE de 2009, des pistes identifiées dans l'état des lieux et le diagnostic 2018 et des ambitions de la CLE pour le SAGE révisé.



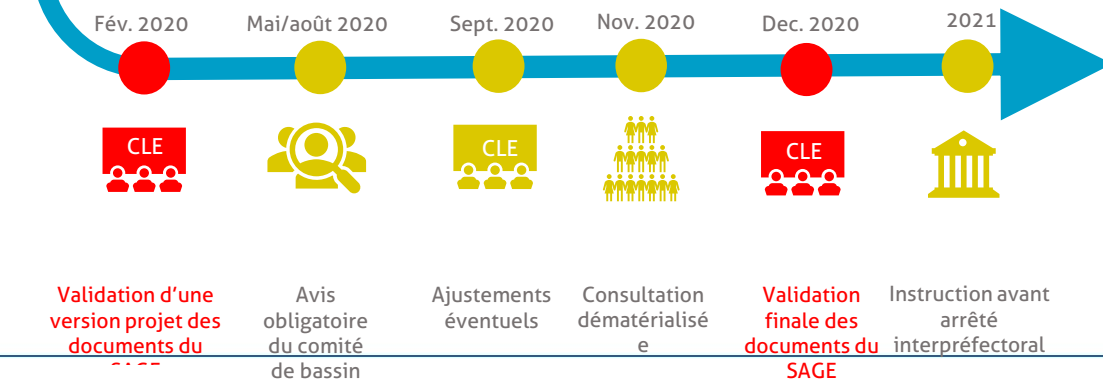
RÉDACTION

Rédaction des différents documents du SAGE : PAGD, règlement, atlas cartographique, évaluation environnementale.



DERNIÈRES VALIDATIONS

Consultations réglementaires et ultimes ajustements.



2021
Validation par arrêté interpréfectoral – Mise en œuvre du nouveau SAGE

Acteurs associés



Commission locale de l'eau



Équipe technique du SYLOA

Coordination de la démarche



Commissions thématiques - Elus et techniciens -

Communes, structures référentes, syndicats de bassin versant, EPCI, acteurs de l'eau, services de l'Etat, Agence de l'eau.



Comité technique - Techniciens -

Membres du Syloa, syndicats de bassin versant, Agence de l'eau, services de l'Etat, acteurs économiques, associations et personnes qualifiées.



Comité de relecture - Elus et techniciens -

Agence de l'eau, services de l'Etat, acteurs économiques, élus, associations, et, en fonction des thématiques, personnes qualifiées.



Consultation des instances

Région, Départements, chambres consulaires, communes et leurs groupements compétents, Conseil maritime de façade, comité de bassin, EPTB, CLE des SAGE voisins.



Grand public



Préfectures

Rappel du calendrier

Instances réunies depuis la réunion de démarrage :

- ❑ Cellule technique (SYLOA, DDTM, AELB, DREAL, AFB)

- ❑ 5 février

- ❑ 13 mars

- ❑ 3 avril

- ❑ Commissions thématiques

- ❑ Commission « **estuaire** » le 26 février

- ❑ Commission « **littoral** » le 6 mars

Travail en comité restreint sur une première trame de stratégie à partager par la suite

Concertation sur les objectifs et leviers relatifs aux enjeux à approfondir





Méthodologie phase stratégie



Stratégie

- Formulation et hiérarchisation des **enjeux** du territoire
- Définition des **objectifs** par thématique
- Exposé des **arguments** développés lors des réunions de concertation et de pilotage
- Choix de la CLE (niveaux d'ambition, thématiques écartées)

Organisation de la stratégie

- Enjeu
 - Objectifs
 - Orientations
 - Leviers/moyens

Vigilance à retrouver les **enjeux** thématiques ou généraux définis dans le diagnostic dans cette structuration (soit en termes d'objectifs soit en termes d'orientation/dispositions)

Sémantique

Objectif : traduit une ambition collective

- Pris en compte dans l'instruction des dossiers réglementaires (Loi sur l'eau, ICPE...)
- Pas opposable à un projet individuel sauf incompatibilité manifeste

Il doit être, si possible :

- Mesurable/quantifiable (futurs indicateurs de résultats du SAGE)
- Défini dans le temps (délai)
- Atteignable mais ambitieux (au-delà de la réglementation générale, du SDAGE)

Sémantique

Levier : moyen permettant d'atteindre les objectifs proposés (futures dispositions du PAGD ou articles du règlement)

- Levier technique : orientation des programmes opérationnels des maîtres d'ouvrage
- Levier juridique (dans le champ d'application des SAGE)
- Levier d'animation/communication, amélioration de connaissance
- Levier de Gouvernance

De la stratégie à la rédaction du SAGE

Plan d'Aménagement et de Gestion Durable (PAGD) de la ressource en eau

Constitution

- Synthèse de l'état des lieux
- Structure similaire à la stratégie

Enjeu > Objectifs / Orientations > Dispositions



Règles

- Documents cartographiques identifiant éventuellement les zones visées par les dispositions

Portée juridique

- Des dispositions d'engagement, d'incitation, de sensibilisation...
- Des dispositions s'imposant dans un rapport de compatibilité aux décisions administratives prises dans le domaine de l'eau (délai de 3 ans pour les décisions antérieures à l'approbation du SAGE)

De la stratégie à la rédaction du SAGE

Règlement

Portée juridique plus forte

- Règles et documents graphiques opposables dans un rapport de conformité aux actes réglementaires et aux actes individuels (aux tiers)
- Champ d'intervention défini à l'article R.212-47 du code l'environnement

Lien avec le PAGD

- Règle associée à un objectif et une disposition du SAGE
- Règles permettent de compléter et/ou renforcer les dispositions concernées dans le PAGD
- Règles assorties de documents cartographiques



Rappel du rôle des commissions thématiques vis-à-vis de la CLE



Commissions thématiques : instances de concertation

- 
- Proposer différentes **ambitions** pour chacune des thématiques qui composeront la stratégie collective et partagée en termes d'objectifs généraux et de pistes d'actions
 - Contribuer à fournir à la CLE les **arguments** de choix
 - Proposer des **évolutions** sur le contenu des dispositions et des règles du SAGE actuel
- 

Organisation des commissions

Organisation des commissions en lien avec les thématiques identifiées pour la révision du SAGE (diagnostic) :

- Gouvernance 29 avril après-midi
- Qualité de l'eau 23 avril
- Qualité des milieux 26 avril
- Gestion quantitative 30 avril
- Estuaire 24 avril
- Littoral 29 avril matin

Thématiques reprises du SAGE 2009, 1 seule série de commissions

Thématiques à approfondir, 2^{ème} série de commissions



Rappels du diagnostic sur la thématique « Gouvernance »



Rappels du diagnostic

■ Animation du SAGE

- Rééquilibrer les temps consacrés aux avis réglementaires VS mise en œuvre du SAGE
- Favoriser la transmission des décisions entre le bureau et la CLE

■ Coordination territoriale

- Centraliser des données de qualité d'eau
- Animer une concertation avec tous les acteurs sur les enjeux de l'estuaire aval
- Faire le lien avec les enjeux d'aménagement du territoire (Personne Publique Associée aux documents d'urbanisme)

■ Coordination INTER-SAGE

- Favoriser des échanges inter-SAGE sur des thématiques communes (à définir et dans quel objectif?)
- Questionner l'élargissement du territoire du SAGE sur le secteur amont orphelin

Propositions d'objectifs

Origine des propositions (objectifs et leviers)

Propositions formulées à partir :

- Du SAGE 2009
- Du diagnostic révisé
- Des études préalables à la révision (diagnostic technique et juridique du SAGE, étude de gouvernance, pré-diagnostic et plan actions zones conchyliques – pêche à pied)
- Du SDAGE Loire-Bretagne 2016-2021
- Du travail avec cellule technique (SYLOA, DDTM, AELB, DREAL, [AFB])
- Propositions 1ère série commissions (estuaire, littoral)

Présentation axée sur les points jugés essentiels ou des questions particulières
(cf. tableau préalablement adressé pour la liste complète des leviers proposés)

Partage des propositions (objectifs et leviers)



Discussions au regard du contexte et de l'appréciation de l'efficacité et de la faisabilité (technique, économique, sociale) des leviers envisagés sur :

- Objectifs/dispositions/règles SAGE 2009 à **conserver**
 - Objectifs/dispositions/règles SAGE 2009 à **supprimer** (réalisé, plus d'actualité...)
 - Objectifs/leviers complémentaires **proposés** (1^{ère} trame élaborée)
 - Autres objectifs/leviers **proposés par les commissions**
- 

Objectifs - Orientations

Thématique « Gouvernance »

Objectifs généraux (repris du SAGE 2009)

- Coordonner les acteurs et les projets
- Dégager les moyens correspondants
- Faire prendre conscience des enjeux
- Mettre en place une gouvernance locale à l'échelle de la Loire estuarienne

Orientations

- Organisation définie pour la mise en œuvre du SAGE par sous-bassin versant
- Animation et coordination de la mise en œuvre du SAGE
- Communication pour la mise en œuvre du SAGE

Autres orientations à envisager ?

Propositions de leviers

Orientation : Organisation définie de la mise en œuvre du SAGE

**Faut-il conserver la notion
de structures référentes
dans le SAGE?
Avec quelles missions ?**

Levier : Schéma de mise en œuvre du SAGE : des structures référentes en lien avec la structure porteuse du SAGE, potentielles maîtres d'ouvrage

Efficacité

+

Faisabilité

+

Place des EPCI-FP

MO pressentie

CLE

2009

C
O
1

Maintenir et adapter

Bonne

Moyenne

Faible

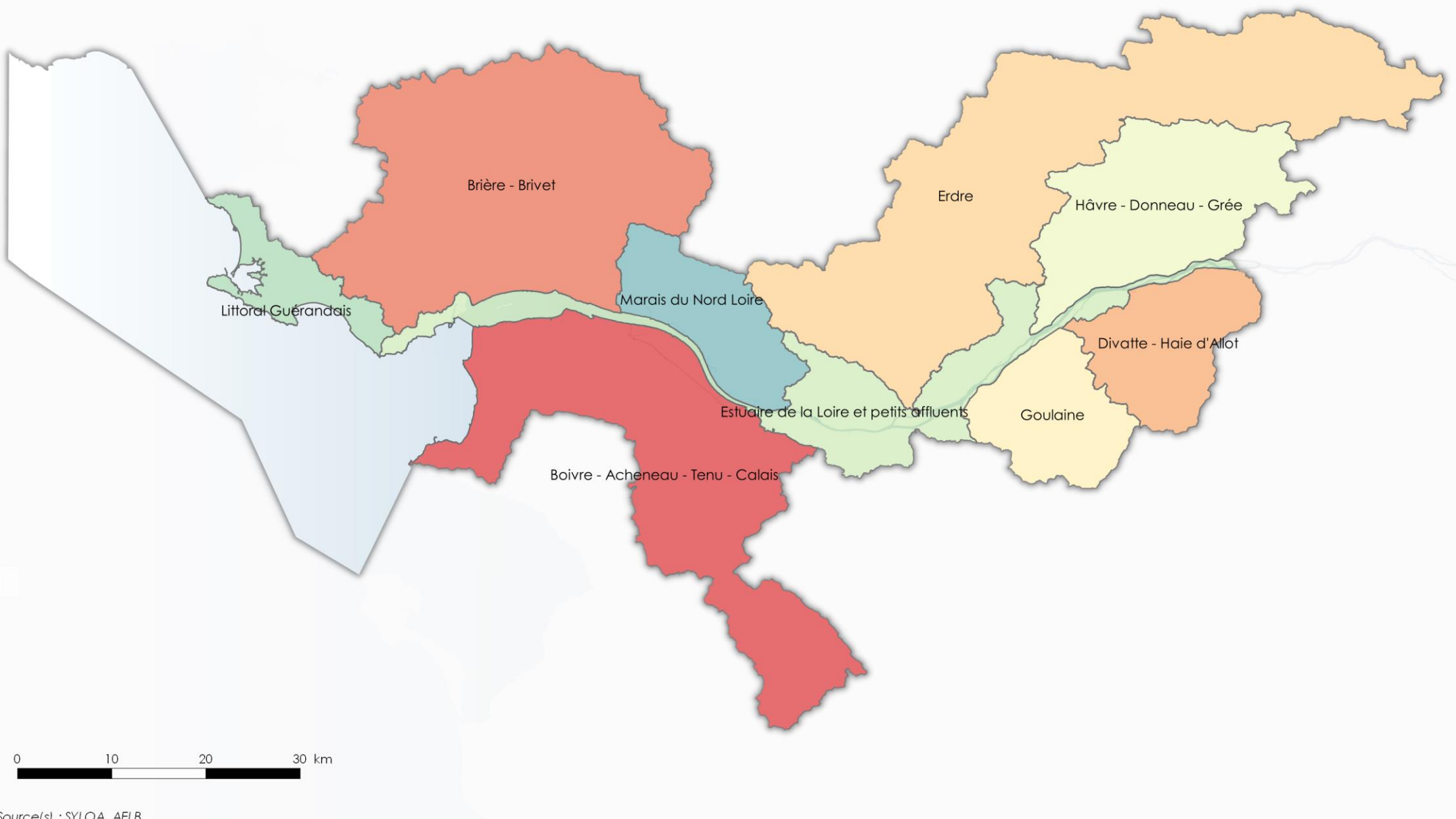
+

+/-

-



SOUS-BASSINS DU SAGE



Structures
référentes
du SAGE

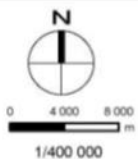
-  Limite du SAGE
Loire-Estuaire
 Cours d'eau
 Limites départementales

Sous bassins versants

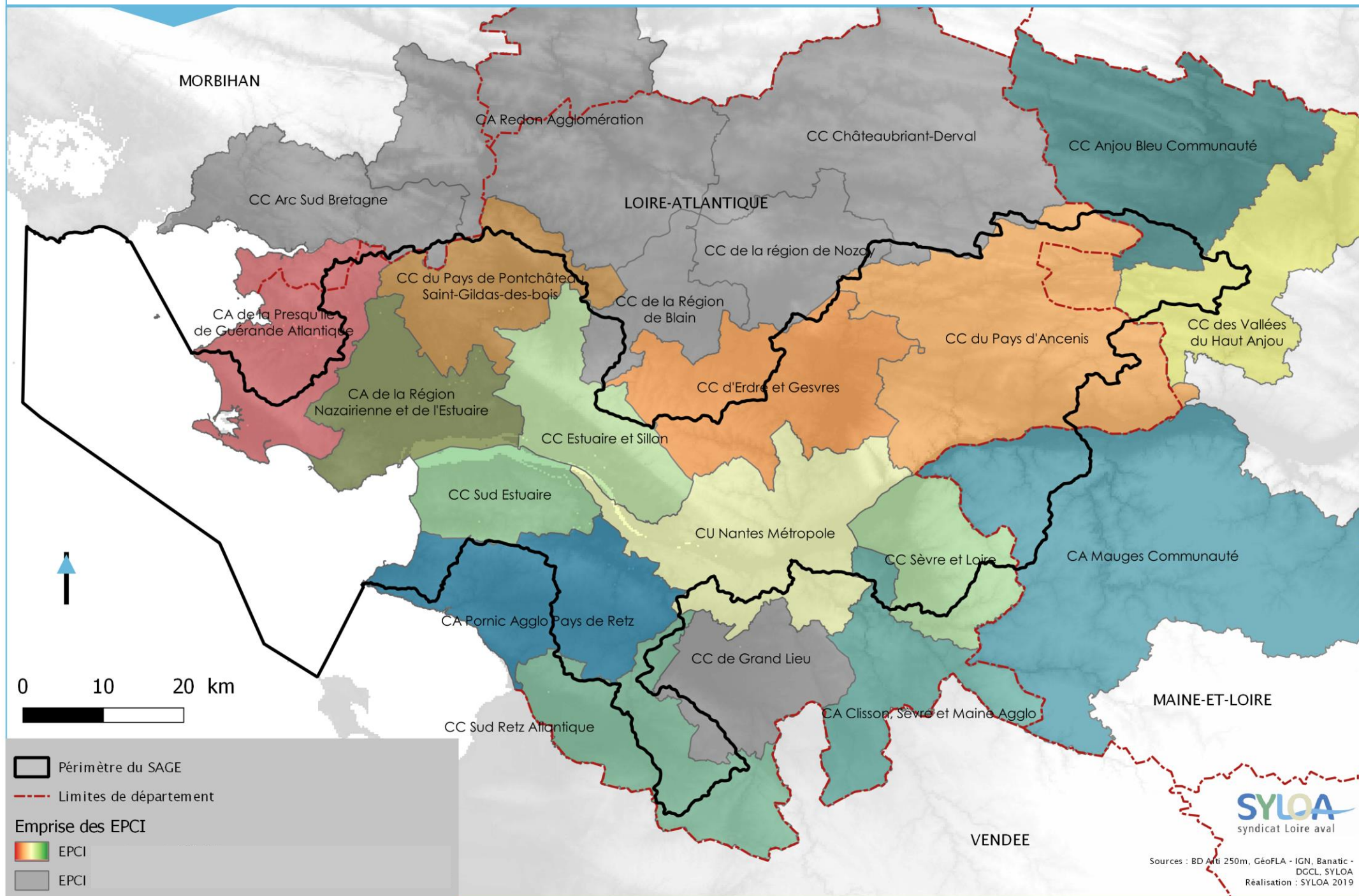
-  BV Boivre - Acheneau - Tenu
 BV Brière - Brivet
 BV Divatte - Haie d'Allot
 BV Erdre
 BV Goulaine
 BV Hâvre - Donneau - Grée
 BV La Loire et ses petits
affluents
 BV Littoral Guérandais
 BV Marais du Nord Loire



Sources, références :
IGN BD Carthage
GIP Loire Estuaire



EPCI-FP du périmètre du SAGE



Orientation : Organisation définie de la mise en œuvre du SAGE

Comment assurer une vision intégrée de l'estuaire et du littoral ?

Levier : développer le lien « Terre-Mer » en affirmant le rôle de la structure coordinatrice faisant le lien entre les différents acteurs

Efficacité

+

Faisabilité

+/
-

Jeu d'acteur
complexe

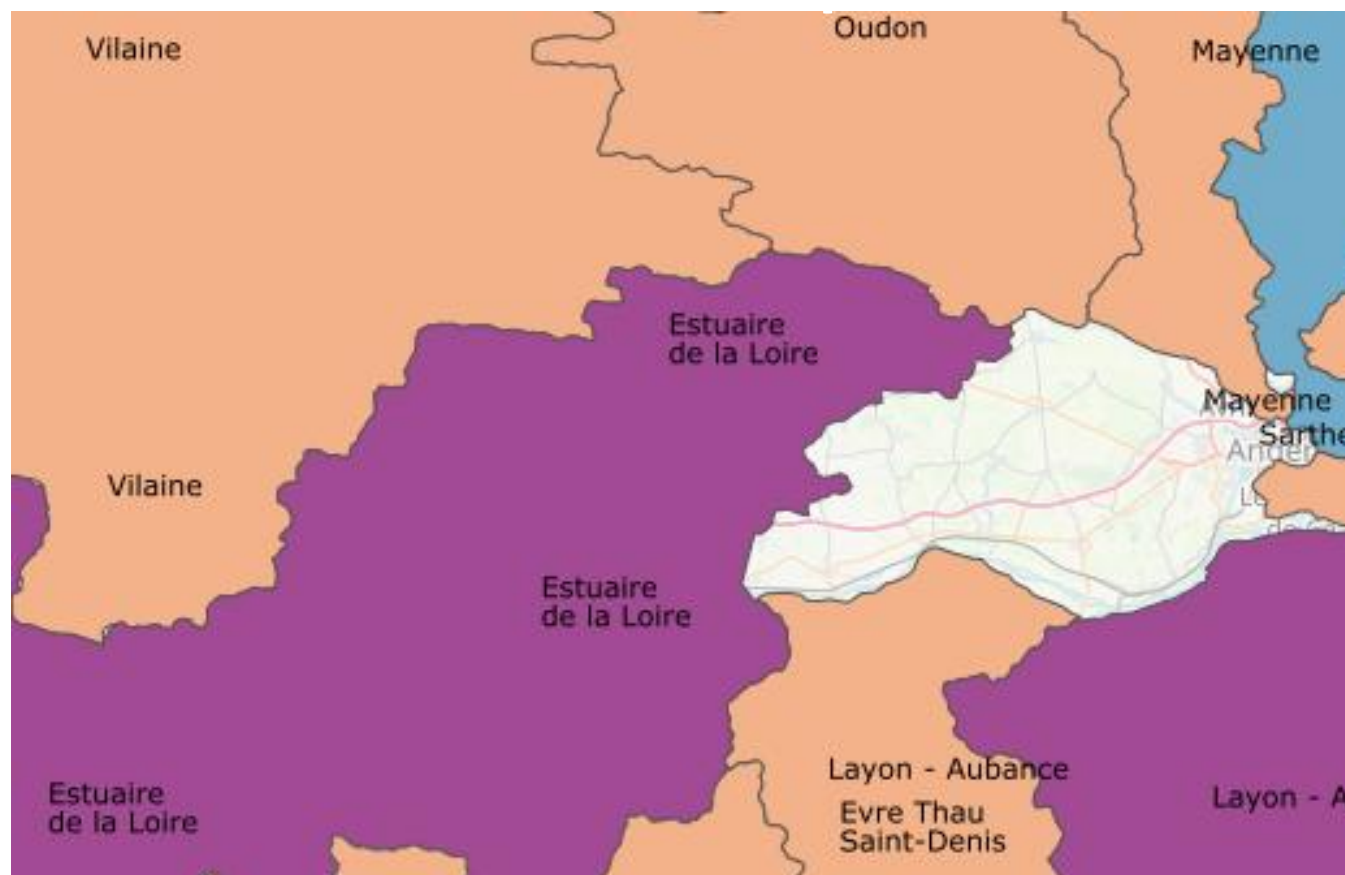
MO pressentie

SP SAGE

Ajouter

Bonne	Moyenne	Faible
+	+/-	-

Zone blanche : Périmètres du SAGE Estuaire Loire et des SAGE limitrophes



- | | | | | |
|--|---|--|---|--|
|  SAGE non démarré |  SAGE en émergence |  SAGE en instruction |  SAGE en élaboration |  SAGE mis en oeuvre (hors révision) |
|  SAGE en révision |  Périmètre à dominante « eau souterraine » | | | |

Orientation : Animation et coordination de la mise en œuvre du SAGE

Levier : Relancer la réflexion, avec les acteurs concernés, d'un périmètre élargi du SAGE intégrant tout ou partie du secteur amont orphelin

Efficacité

+

Faisabilité

+/
-

Concertation

MO pressentie

Préfet

Ajouter

Levier : Développer les échanges inter-SAGE (flux avec les SAGE limitrophes – littoral ...)

Efficacité

+

Faisabilité

+

MO pressentie

SP SAGE

Ajouter

Bonne	Moyenne	Faible
+	+/-	-

Orientation : Animation et coordination de la mise en œuvre du SAGE

Levier : Associer les usagers de l'eau dans les programmes d'aménagement

Efficacité

+

Indispensable en prévention

Faisabilité

+/-

Multiples acteurs de l'aménagement

MO pressentie

PPO

Ajouter

Levier : Centraliser et structurer les données qualité des eaux puis favoriser leur intégration dans les banques de données nationales

Efficacité

+

Indispensable au tableau de bord

Faisabilité

+/-

Nombreuses sources de données

MO pressentie

SP SAGE

Ajouter

Bonne	Moyenne	Faible
+	+/-	-

Orientation : Communication pour la mise en œuvre du SAGE

Levier : Elaborer une stratégie et un plan de communication du SAGE

Efficacité

+

Augmentation de l'impact de la communication

Faisabilité

+/
-

Coordination nécessaire

MO pressentie

SP SAGE

Ajouter

Levier : Partager les enjeux économiques au sein des instances du SAGE

Efficacité

+/
-

Faibles marges de manœuvre

Faisabilité

+

Données existantes

MO pressentie

SP SAGE

Ajouter

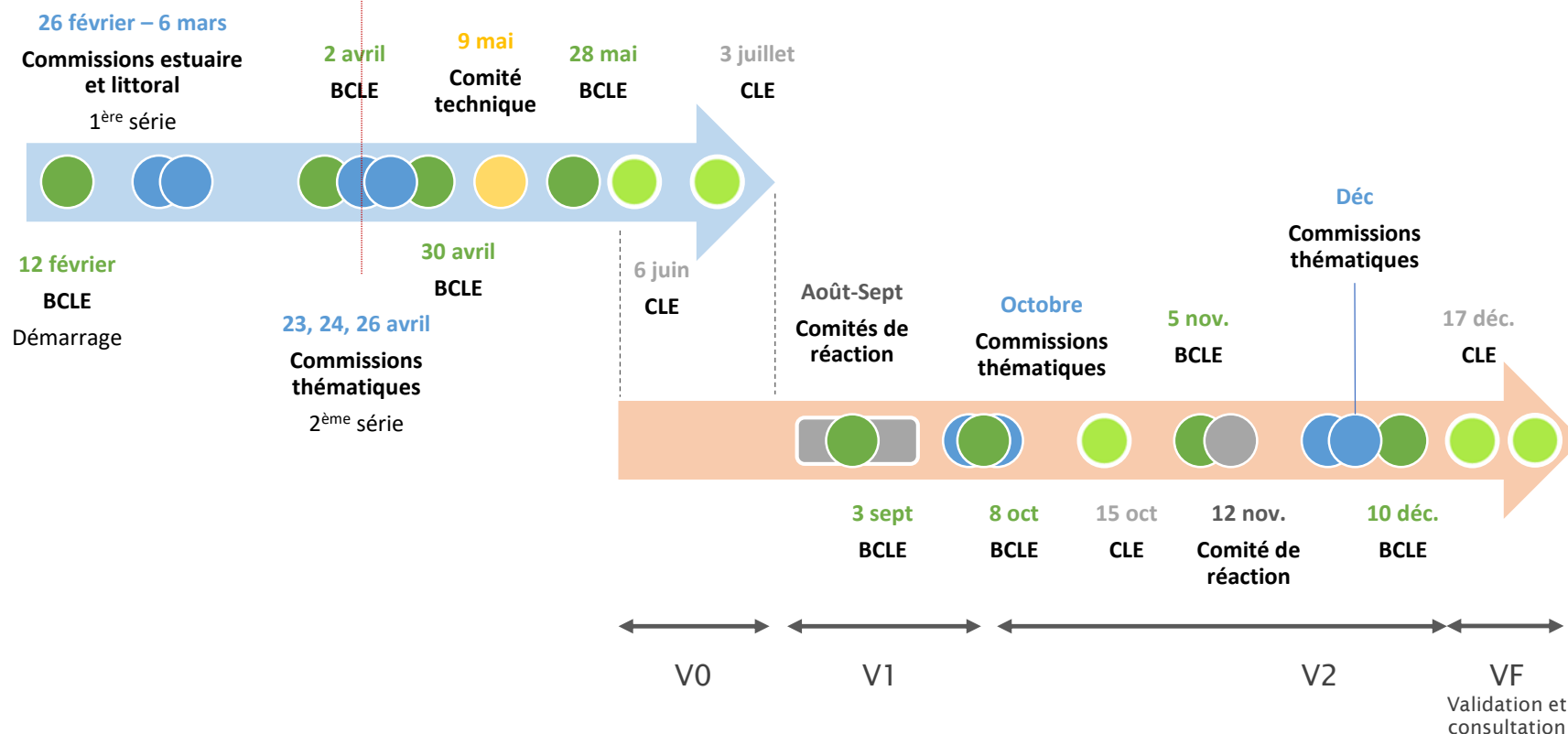
Bonne	Moyenne	Faible
+	+/-	-

Autres leviers à envisager ?

Prochaines étapes

Stratégie et rédaction des documents du SAGE

Stratégie



Rédaction des documents du SAGE

Programme des commissions

- Qualité de l'eau 23 avril
- Estuaire 24 avril
- Qualité des milieux 26 avril
- Littoral 29 avril matin
- Gouvernance 29 avril après-midi
- Gestion quantitative 30 avril

Contacts

SYLOA

Caroline Rohart

Directrice et animatrice

09 72 54 19 36

crohart@syndicatloireaval.
fr

Julia Despois

Chargée de mission
Qualité des eaux

09 72 50 67 49

jdespois@syndicatloireaval.
fr

Arnaud Mevel

Animateur ASTER

09 72 54 19 33

amevel@syndicatloireaval.
fr

Stéphane Renou

Chargé d'évaluation

09 72 54 19 35

srenou@syndicatloireaval.
fr

Rose-Marie Jimenez

Responsable
communication

09 72 54 19 34

rjimenez@syndicatloireaval.
fr

SCE

Jacques MARREC

02 51 17 29 61

06 82 56 43 68

jacques.marrec@sce.fr

Solène COURILLEAU

02 51 17 28 79

solene.courilleau@sce.fr

Yann LE BIHEN

02 51 17 81 64

07 86 27 29 06

yann.le-bihen@sce.fr